

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 1ier février 2016

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce premier jour du mois de février deux mille seize, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère
Monsieur Alexandre Girard, Conseiller
Madame Nicole Boudreault-Côté, Conseillère
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Absent (s) : Madame Isabelle Vézina, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa Girard, il a été adopté ce qui suit :

1 – MOMENT DE RÉFLEXION

Mme Mélissa Girard, Mairesse, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

La Mairesse constate la présence de cinq (5) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2016;
5. Ventes pour défaut de paiement des taxes;
6. Remboursement de la petite caisse;
7. Demande de commandite pour la ligue de hockey extérieure de Charlevoix;
8. Invitation au Gala Charlevoix Reconnaît du 4 février 2016;
9. Avis de motion visant à modifier le règlement #228-17;
10. Vérification annuelle pour autopompe et camion-citerne;
11. Adjudication du contrat pour la rue du jardin;
12. Renouvellement de l'adhésion au Regroupement pour l'Intégration sociale de Charlevoix;
13. Résolution pour la notaire concernant une servitude dans la rue du Jardin;
14. Résolution pour l'arpenteur concernant une servitude dans la rue du Jardin;
15. Formation de l'ADMQ pour le secrétaire-trésorier adjoint à la directrice générale;
16. Mandat à la firme comptable pour établir la réserve au 31 décembre 2015 pour l'aqueduc et l'égout;
17. Renouvellement de la convention collective des employés municipaux;
18. Demande de l'Association du Territoire libre pour obtenir des ponceaux de la municipalité;

19. Demande d'aide financière 106e Groupe scout « Faucon des Monts » de Charlevoix;
20. Varia;
 - A) Formation Urgence-Vie
 - B) Transfert de poste budgétaire
21. Comptes à ratifier de janvier 2016;
22. Comptes à payer de janvier 2016;
23. Salaires du mois de janvier 2016;
24. Rapport de la mairesse, des conseillers et des conseillères;
25. Période de questions allouée aux contribuables;
26. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2016-02-3022

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JANVIER 2016

RÉSOLUTION 2016-02-3023

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 11 janvier 2016 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

5 – VENTES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

RÉSOLUTION 2016-02-3024

CONSIDÉRANT l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts préparé et soumis suivant l'article 1022 du *Code municipal du Québec* pour approbation du conseil;

CONSIDÉRANT QU'un avis recommandé a été expédié aux propriétaires concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

- D'approuver l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts soumis au conseil;
- De transmettre cet état à la MRC de Charlevoix-Est, en vue de la vente pour défaut de paiement des taxes;
- De transmettre en même temps cet état à la Commission scolaire de Charlevoix;
- D'autoriser, suivant l'article 1038 du *Code municipal*, Mme Marcelle Pedneault, directrice générale/secrétaire-trésorière, ou M. Benoît Côté, secrétaire trésorier adjoint à la directrice générale pour assister à la vente de ces immeubles. Ces derniers sont autorisés à enchérir et acquérir, le cas échéant au nom de la municipalité, les immeubles situés sur le territoire de la municipalité qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

c. c. MRC Charlevoix-Est

6 – REMBOURSEMENT DE LA PETITE CAISSE

RÉSOLUTION 2016-02-3025

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise le renflouement de la petite caisse au montant de 43.62\$ afin de revenir au montant initial de 200.00\$ ayant tous reçu une copie des pièces justificatives des dépenses effectuées.

7- DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA LIGUE DE HOCKEY EXTÉRIEUR DE CHARLEVOIX

RÉSOLUTION 2016-02-3026

CONSIDÉRANT une demande reçue d'un groupe de jeunes de la municipalité qui pratique le hockey;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe fait partie de la ligue de hockey extérieur de Charlevoix;

CONSIDÉRANT la demande de 100\$ pour les aider à défrayer certains coûts;

CONSIDÉRANT la demande pour jouer 2 parties à la patinoire de la municipalité soit le 30 janvier et le 7 février 2016;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault-Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCORDER un dépôt de 100\$ à l'équipe les Profab de Notre-Dame-des-Monts pour l'achat de matériel uniquement. Le matériel acheté demeurera la propriété de la municipalité à la fin de la saison. Si aucun achat n'est fait, le dépôt sera remis à la municipalité.

8- INVITATION AU GALA CHARLEVOIX RECONNAÎT DU 4 FÉVRIER 2016

RÉSOLUTION 2016-02-3027

CONSIDÉRANT l'invitation reçue de la Chambre de Commerce pour le Gala Charlevoix Reconnaît qui se tiendra le 4 février prochain au Fairmont le Manoir Richelieu;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'acheter un billet pour la mairesse, Mme Mélissa Girard, au coût de 195\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

9- AVIS DE MOTION VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT #228-17 SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES

RÉSOLUTION 2016-02-3028

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Marie-Claude Gilbert et par le fait même elle fait la présentation de ce projet de règlement #228-57 pour la modification du règlement #228-17 sur la prévention des incendies.

**10- VÉRIFICATION ANNUELLE POUR AUTOPOMPE ET CAMION
CITERNE**

RÉSOLUTION 2016-02-3029

CONSIDÉRANT l'obligation de faire une vérification annuelle de l'autopompe et du camion citerne;

CONSIDÉRANT une offre de service reçue de M. Jacques Thibault;

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE RÉSERVER les services de M. Thibault pour la semaine du 29 mai 2016 en collaboration avec M. Daniel Boies. Les essais annuels prescrits par la norme CAN/ULC pour l'autopompe coûtent 300.00\$ et ceux pour la pompe portative coûtent 50.00\$ et d'autoriser le paiement.

11- ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA RUE DU JARDIN

RÉSOLUTION 2016-02-3030

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts est allé en appel d'offres publiques pour terminer la rue du Jardin;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues dans le cadre des appels d'offres pour la rue du Jardin sont :

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------|
| • Simon Thivierge et fils | 379 017,37\$ taxes incluses |
| • Aurel Harvey et fils | 327 678,75\$ taxes incluses |
| • Rolland Fortier | 298 502,64\$ taxes incluses |
| • EJD Construction inc. | 330 502,34\$ taxes incluses |
| • Fernand Harvey et fils | 379 417,50\$ taxes incluses |
| • Les Constructions St-Gelais inc. | 321 024,46\$ taxes incluses |
| • Jocelyn Harvey Entrepreneur inc. | 329 995,72\$ taxes incluses |

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Serge Landry, ingénieur de la firme Roche Ltée Groupe Conseil de donner le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Il EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil municipal accepte la plus basse soumission conforme reçue de Pavage Rolland Fortier et accorde donc le contrat requis pour l'exécution des travaux visés par la présente résolution au montant de 298 502.64\$ taxes incluses et ce projet soit financé à même les revenus du programme de TECQ au montant de 123 897\$ et à même le surplus accumulé au 31 décembre 2016 au montant de 174 605.64\$.

QUE les documents d'appel d'offres, la soumission et la présente résolution fassent foi de contrat entre les parties;

QUE Mme Marcelle Pedneault, directrice générale et Mme Mélissa Girard, mairesse, soient autorisées à signer, pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts tout document utile à cette fin.

**12- RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU REGROUPEMENT POUR
L'INTÉGRATION SOCIALE DE CHARLEVOIX**

RÉSOLUTION 2016-02-3031

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de cotisation de la part du regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix (R.I.S.C);

CONSIDÉRANT QUE le montant de la cotisation pour la municipalité est de 0,09\$/tête et qu'il y a 830 habitants dans la municipalité;

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE RENOUVELER la cotisation au regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix au coût de 74,70\$.

**13 – RÉOLUTION POUR L'ARPEUR CONCERNANT UNE
SERVITUDE DANS LA RUE DU JARDIN**

RÉSOLUTION 2016-02-3032

CONSIDÉRANT une demande de M. René Rioux pour un projet d'acte de servitude;

CONSIDÉRANT le prolongement de la rue du Jardin;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir une entente avec Bell pour le service de téléphonie;

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale à entreprendre les démarches nécessaires avec Mme Hélène Thivierge pour compléter les documents, de les signer une fois complétés et d'autoriser le paiement de 938\$ plus les taxes applicables pour les services de Pagé-Leclair, Société d'arpenteurs-géomètre.

**14 – RÉOLUTION POUR LA NOTAIRE CONCERNANT UNE
SERVITUDE DANS LA RUE DU JARDIN**

RÉSOLUTION 2016-02-3033

CONSIDÉRANT une demande de M. René Rioux pour un projet d'acte de servitude;

CONSIDÉRANT le prolongement de la rue du Jardin;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir une entente avec Bell pour le service de téléphonie dans la rue du Jardin;

Il EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale et la mairesse à entreprendre les démarches nécessaires avec Me Lise Robitaille pour compléter les documents et de les signer une fois complétés.

**15 – FORMATION DE L'ADMQ POUR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
ADJOINT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

RÉSOLUTION 2016-02-3034

CONSIDÉRANT l'obligation de suivre des formations pour les employés qui payent la cotisation à l'ADMQ pour une première fois;

CONSIDÉRANT QUE ces formations permettront au secrétaire-trésorier adjoint d'acquérir de l'expertise et des compétences;

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la formation nécessaire à l'obtention du titre de DMA (Directeur Municipal Agréé) ce qui nécessite la réussite de 15 cours sur une période de 6 ans. Le coût approximatif d'un cours est de 350\$ plus les taxes et d'autoriser le paiement.

**16 – MANDAT À LA FIRME COMPTABLE POUR ÉTABLIR LA RÉSERVE
AU 31 DÉCEMBRE 2015 POUR L'AQUEDUC ET L'ÉGOUT**

RÉSOLUTION 2016-02-3035

CONSIDÉRANT la demande de la firme comptable Benoît Côté pour établir le surplus accumulé au 31 décembre 2015 pour l'aqueduc et l'égout;

CONSIDÉRANT QUE ce surplus doit être mentionné dans les états financiers de la municipalité;

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER Mme Marcelle Pedneault, directrice générale, afin d'établir, avec la firme comptable, le surplus accumulé pour l'aqueduc et l'égout au 31 décembre 2015.

**17 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES
EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

RÉSOLUTION 2016-02-3036

CONSIDÉRANT une lettre reçue de Picard, Sirard, Poitras S.E.N.C, avocat responsable de la négociation du renouvellement de la convention collective des employés de la municipalité;

CONSIDÉRANT la demande pour fixer une date afin de débiter les négociations;

CONSIDÉRANT QUE la convention collective est échue depuis le 31 décembre 2015;

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault-Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ÉCRIRE une lettre en réponse de celle reçue indiquant que la municipalité désire recevoir un projet de convention 30 jours minimum avant la première rencontre et ce, dans le but de bien ce préparer aux négociations. Le comité de négociations sera formé de la directrice générale, Mme Marcelle Pedneault, la mairesse, Mme Mélissa Girard et les conseillers Mme Donatha Lajoie et M. Joseph-Louis Girard.

**18 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU 106^E GROUPE SCOUT
« FAUCON DES MONTS » DE CHARLEVOIX**

RÉSOLUTION 2016-02-3037

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre datée du 26 janvier 2016 de la part du 106^e Groupe scout « Faucon des Monts » de Charlevoix;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité un soutien financier qui permet d'assumer les dépassements occasionnés par les fins de semaine de camps et le Jamboree Nathoos;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De donner un montant de 25.00\$ au 106^e groupe scout « Faucon des Monts » de Charlevoix.

**19 – DEMANDE DE L'ASSOCIATION DU TERRITOIRE LIBRE POUR
OBTENIR DES PONCEAUX DE LA MUNICIPALITÉ**

RÉSOLUTION 2016-02-3038

CONSIDÉRANT la demande de M. Gaétan Girard, responsable pour l'association du Territoire libre, pour obtenir des ponceaux;

CONSIDÉRANT QUE M. Girard utiliserait les ponceaux pour entretenir les sentiers et routes sur le Territoire libre;

CONSIDÉRANT QUE le Territoire libre est un OSBL et que la municipalité désire venir en aide à cette organisme qui sert la population de Notre-Dame-des-Monts;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité entropose de vieux ponceaux mais qu'ils ne pourront être utilisés sur les routes de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la valeur de ces ponceaux est faible et qu'il serait difficile de les revendre;

Il EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE DONNER des ponceaux à l'Association du Territoire libre pour qu'ils les utilisent pour entretenir les sentiers et routes en échange d'une décharge de responsabilité signée par M. Gaétan Girard.

20 – VARIA

A) FORMATION URGENCE-VIE

RÉSOLUTION 2016-02-3039

CONSIDÉRANT la possibilité de renouveler la formation de secourisme de nos employés et pompiers;

CONSIDÉRANT que la carte de secourisme de M. Kaven perron et M. Stéphane Belley sont échues;

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault-Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'INSCRIRE M. Kaven Perron et M. Stéphane Belley à la formation de secourisme, de payer la dépense pour cette formation au coût de 104\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

B) TRANSFERT DE POSTES AU BUDGET

RÉSOLUTION 2016-02-3040

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE TRANSFÉRER, à la demande de la firme comptable Benoît Côté, un montant de 28 883\$ du poste budgétaire 23-042-00-724 (véhicules) au poste budgétaire 03-210-12-000 (remboursement de billets).

21 – COMPTES À RATIFIER DE JANVIER 2016

RÉSOLUTION 2016-02-3041

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	3 264.85 \$
Eau potable :	0.00 \$
Total :	3 264.85 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS. 1629, 1634, 1639, 1640, 1641, 1642, 1643.

22 – COMPTES À PAYER DE JANVIER 2016

RÉSOLUTION 2016-02-3042

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour les mois de décembre 2015 et janvier 2016 :

Fonds d'administration décembre 2015:	<u>6 119.08 \$</u>
Total 2015 :	6 119.08 \$
Fonds d'administration janvier 2016 :	38 025.38 \$
Eau potable janvier 2016:	<u>447.26 \$</u>
Total 2016 :	38 472.64 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2015 au montant de 6 119.08 \$ et la liste des comptes à payer de janvier 2016 au montant de 38 472.64 \$ \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 44 591.72 \$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

23 – SALAIRES DU MOIS DE JANVIER 2016

RÉSOLUTION 2016-02-3043

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois janvier 2016 au montant de 9 339.65 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce conseil ratifie les salaires payés pour le mois de janvier 2016 au montant de 9 339.65 \$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO 1627-1630-1633-1637-1638-1644-1645.

24 – RAPPORT DE LA MAIRESSE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

25 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

26 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2016-02-3044

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault-Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19 heures 47.

Mélissa Girard
Mairesse

Marcelle Pedneault
Directrice générale

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 7 mars 2016.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.